

NIVEAU DE SENSIBILITE DES ESPECES

Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut éviter...	Ce qu'il faut privilégier...
 Tétras-lyre	De novembre à mars	 Ski de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>De pratiquer le ski sur des secteurs favorables au Tétras-lyre les jours suivant une <b>abondante chute de neige</b></li> <li>De fréquenter les zones de <b>bois clairsemés</b> et les <b>lisières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiquer l'activité en "<b>neige de printemps</b>" (le Tétras-lyre se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant)</li> <li><b>Réduire la largeur</b> de vos traces dans les secteurs favorables à l'hivernage de l'espèce</li> </ul>
	Mars à août		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les zones de <b>bois clairsemés</b>, les <b>lisières</b> et les <b>clairières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Rester sur les chemins</b> existants (le dérangement d'une couvée n'est pas toujours perceptible mais peut avoir d'importantes conséquences sur la couvée)</li> </ul>
 Lagopède alpin	De début juin à mi-septembre	 Randonnée "alpine"	<ul style="list-style-type: none"> <li>De provoquer un <b>comportement de fuite</b> ou de déranger volontairement un individu en <b>s'approchant des oiseaux</b></li> <li><b>De laisser divaguer son chien</b>, ce qui peut provoquer la perte d'une couvée (destruction du nid, prédation,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rester sur les chemins existants</li> <li>Surveiller son chien et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin *</li> <li>Observer/photographier les individus, de loin et discrètement</li> </ul>
	De novembre à mars	 Ski de pente raide	<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les <b>secteurs raides et engagés</b> les jours suivant une <b>abondante chute de neige</b> ainsi que les <b>secteurs de crêtes</b> et les <b>versants nord</b> avec des rochers et une végétation apparente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiquer la pente raide en "<b>neige de printemps</b>" (le Lagopède se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant)</li> <li><b>Réduire la largeur</b> de vos traces dans les zones favorables à l'hivernage du lagopède</li> <li>Fréquenter les <b>parties non boisées</b> et <b>bien enneigées</b> (le Lagopède se tenant sur les arêtes et les combes suspendues)</li> </ul>
 Perdrix bartavelle	De mai à juillet		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les secteurs favorables à l'espèce (<b>versants Sud en herbe et très raides</b> entre 1500 et 2600m notamment) pendant la période de sensibilité</li> <li><b>De laisser divaguer son chien</b>, qui peut provoquer la perte de la couvée (destruction du nid, prédation,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Rester sur les chemins existants</b> pour ne pas traverser les zones favorables (pentes herbeuses raides)</li> <li><b>Surveiller son chien</b> et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin*</li> </ul>
	De décembre à mars		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les secteurs <b>dégagés, peu enneigés (crêtes notamment)</b> situés en versant sud ou bien ensoleillés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquenter les <b>parties bien enneigées</b> et éviter les secteurs de crêtes faciles et dégarnis</li> </ul>

\* Selon arrêté ministériel du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989, valable sur l'ensemble du territoire français



Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut <b>éviter...</b>	Ce qu'il faut <b>privilégier...</b>
 Gypaète barbu	De début novembre à fin mars		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les <b>secteurs à proximité du ou des nids</b>, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre</li> <li>Eviter les <b>activités bruyantes</b> (vols motorisés, exploration spéléo avec explosifs,...) sur ces secteurs. Le Gypaète est particulièrement sensible aux activités à proximité de son nid, quelles qu'elles soient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Ne pas</b> pratiquer d'activité en <b>vision directe</b> sur le nid et d'une manière générale à <b>moins de 1500m</b> des nids</li> </ul>
	De début avril à début août			
 Aigle royal	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les <b>itinéraires à proximité des nids</b>, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre</li> <li><b>Eviter les activités bruyantes</b> (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter tout itinéraire en <b>vision directe avec le nid</b></li> <li><b>Eviter les falaises</b> occupées par le rapace pendant la période de sensibilité</li> </ul>
 Faucon pèlerin	De février à juin		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les <b>falaises occupées</b>, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre</li> <li><b>Eviter les activités bruyantes</b> (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter tout itinéraire en <b>vision directe avec le nid</b></li> <li><b>Eviter les falaises</b> occupées par le rapace pendant la période de sensibilité</li> </ul>
 Crave à bec rouge	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> <li>De fréquenter les <b>falaises occupées</b>, que ce soit par voie terrestre ou en <b>vol libre</b></li> <li><b>Eviter les activités bruyantes</b> (vols motorisés par ex.) à proximité des nids</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter la <b>proximité directe</b> avec le nid</li> </ul>
 Sabot de Vénus	Entre mi-mai et mi-juillet		La <b>cueillette</b> de cette plante est <b>interdite</b> en France (plante protégée au niveau national)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les zones où la plante pousse (ne pas piétiner)</li> <li>Prendre plutôt la plante en photo</li> </ul>

+  
 NIVEAU DE SENSIBILITE DES ESPECES  
 -

Conception et réalisation : NC/CCFG, décembre 2013

